L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

328 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Grands Lots 64 par 215

AVEC RESIDENCE A DEUX ETAGES,

3425 RUE CHIPPEWA,

DANS LE SIXIEME DISTRICT.

A un ilet des Stuyvesant Docks

Emile Senac et als vs Mme David Klein.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 74,994.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear Encanteur — Bureau No 302 rue Perdido MERCREDI le 15 mars 1905, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu en pleine Cour le 2 février 1905 et signé en Cour ouverte le 8 février 1905 par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg Plaisance, Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 5 et 6 de l'ilet bornés par l'avenue de la Louisiane, les rues Delachaise, Chippewa et Jersey ; d'après le plan fait par W. P. T. Thompson, voyer, le 27 janvier 1846, déposé comme plan No 13 en l'étude de Robert J. Bernard, alors notaire en cette ville, les dits lots de terre sont contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun en mesure américaine, 32 pieds de face à la rue Chippewa sur 215 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Une moitié en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an représenté par le billet de l'acquéreur garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur ladite propriété, le billet devant porter 8 0/0 d'intérêt par an depuis date de l'adjudication jusqu'au paiement final ; l'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité, l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1905 en plus et en déduction du prix de l'adjudication ; l'acquéreur devant donner avec l'encanteur dix pour cent du montant de l'adjudication de façon à lier ladite adjudication.

Acte de vente perdevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. J. Méral, Jérome Meunier, avocats.

12 fév—12 19 26 mars 5 12 15

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

De L'Elégante Résidence

ET TERRAINS SPACIEUX,

No 2113 rue Prytanée,

Entre les rues Jackson et Joséphine

Une aussi bonne localité que l'on puisse désirer.

Succession d'Edward Ivy.

No 60,519, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 16 mars 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 1er février 1905 et signé le 7 février 1905, par l'Honorable John St. Paul, juge de la sus-dite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir :

L'élégante résidence en bois à deux étages, No 2113 rue Prytanée, dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Jackson et Joséphine, et l'avenue St-Charles, reposant sur un jolie barrière en fer, et contenant grande galerie, vaste vestibule grand salon, salle à manger, cuisine, buanderie, lavabo, office et autres agréments au rez-de-chaussée, galeries sur le devant et le côté, vestibule, sept chambres à coucher, chambre à bain, lavabo, cabinet pour le linge, en premier étage. Les chambres sont grandes, avec fenêtres élevées, bien ventilées et bien faites, d'un bout à l'autre, avec mantraux de cheminée en marbre dans les chambres principales. Les terrasses sont tracées en jardin et pelouse avec un superbe palmier sur le devant. La tenure est décrite comme deux certains lots de terre dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Jackson, St Charles et Joséphine, quatrième district de cette ville, désignés par les Nos Un et Deux sur un plan fait par C. A. Hedden, ingénieur civil, le 13 juin 1896, annexé à un acte perdevant S. H. Lewis, ancien notaire en cette ville, le 23 juin 1848, chaque lot mesurant trente et un (31') pieds onze (11") pouces et cinq (5") lignes de face à la rue Prytanée sur cent dix sept (117') un (1") pouce et six (6") lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. C'est une confortable résidence avec tous les agréments modernes dans une excellente localité.

La propriété est en bon état, et est désirable de toute façon et de tous les points de vue. Le voisinage ne peut être surpassé. Les candélabres et les installations de gaz, à l'exception de la lumière du vestibule au rez de chaussée, sont incluses dans la vente. Des cartes d'entrée seront fournies tous les jours de 2 à 5 heures p. m. les dimanches exceptés.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en 1, 2 et 3 ans de crédit pour des billets de l'acquéreur, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur en porteur des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1905, en plus et au dessus du prix de l'adjudication ; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. L'acte de vente perdevant W. F. Brewer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. S. Parkerson, avocat.

12 fév—12 19 26—mars 5 12 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de Valeur du Troisième District,

Portant le No municipal 1234 rue Annette entre les rues Marais et St Claude.

People's Homestead Association vs Joseph N. Hallinghorst.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 75,261—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 mars 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou dépendant, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annette, Morales, maintenant Marais, St Bernard et Bons Enfants, maintenant St Claude, laquelle portion de terre doit être prise à une distance de quarante neuf pieds de la rue Morales, maintenant Marais, et Annette et mesurant dix sept pieds de face à la rue Annette sur soixante pieds sept pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Ledit ilet dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.

10 fév—10 17 24—mars 3 10 16

NAVIGATION FLUVIALE

Départs de bateaux à vapeur

MERCREDI, 8 MARS 1905.

Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND 11 AM
Haut du fleuve—GEM, à 12 m
Rivières Ouachita et Black—BOB BLANKS à 5 PM
Rivière Rouge—ROBERTA, à 5 PM
Rivière Atchafalaya et Bayou Des Glaises—WILLIAM GARIG, à 5 PM
Vicksburg—AMERICAN à 5 PM
Harwood et Bends—NATCHEZ à 5 PM

JEUDI, 9 MARS 1905.

Bayou Sara—ST-JAMES, à 5 PM

VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

PROPRIETE DE RESIDENCE, Connue comme "GOEBEL'S ROW,"

RUE BIENVILLE, coin Dupré, ilet des rues Conti et White.

A l'Encan, à la Bourse, 311 rue Baronne MARDI le 4 avril 1905.

SOUS et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District Division D dossier No 72,878, dans l'affaire intitulée Gustave Fitzner vs Frank A. Moulles, ledit ordre daté et signé le 28 février 1905, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, l'officiai en vente à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, MARDI, le 4 avril 1905, la propriété foncière suivante :

Sept certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Dupré, Conti et White, désignés comme lots numéros dix à seize inclusivement sur un plan fait par Pillé, daté le 13 mai 1895, annexé à un acte d'hypothèque perdevant F. Zengel notaire, le 18 novembre 1898 par B. J. Goebel à H. L. Loomis Jr. et accordant que les dits lots mesurent en mesure américaine comme suit, à savoir : Lots Nos 10, 11 et 12, chacun 32' de face à la rue Dupré sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 141' 9" 2", les trois lots contigus l'un à l'autre, lot numéro douze étant le plus près de la rue Bienville, et à une distance de 1 de 102' 4" 7". Lots numéros treize, quatorze quinze et seize sont adjacents l'un à l'autre et mesurent comme suit : Lot numéro treize forme l'encoignure des rues Bienville et Dupré, et a 31' 6" de face à Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles et face à la rue Dupré de 102' 4" 7" ; lot numéro quatorze a 31' 6" 1" de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4" 7" ; lot numéro quinze a 31' 6" de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4" 7" ; et lot numéro seize a 31' 6" 1" de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4" 7". Les améliorations consistent en une rangée de dix résidences connues comme Nos 2881 33-35 37 rue Bienville, Nos 308 10 rue Dupré et les Nos 1 à 10 Rangée Goebel.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance s'il y en a, en paiements différés en montants égaux, devant être payés en un et deux ans de la date d'adjudication, avec intérêt ci dessous au taux de 7 0/0 par an, jusqu'au paiement ; et le dit paiement différé devant être garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, comme il est plainement décrit ci-dessus, le tiers représenté par deux billets en montants égaux tirés par l'ordre de et signés et endossés par l'acquéreur ou acquéreurs, ou autrement par sécurité coutumière et clauses usuelles de sécurité, toutes les taxes dues et exigibles de l'année 1905 devant être assumées par l'acquéreur ou acquéreurs en plus de son enchère, ensemble avec un dépôt comptant de 10 0/0 du prix de l'adjudication par l'acquéreur ou les acquéreurs, au moment de l'adjudication. L'acte ou les actes de vente devant être passés perdevant William Rosendin, Esq., Notaire, aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs.

J. L. ONORATO

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, No 303 rue Baronne.

BERNARD BRUNN, Esq., } Receveurs et Liquidateurs.
EDGAR M. CAHN, Esq., }
W. B. PARKERSON, Esq., } Avocats.
E. A. PARSONS, Esq., }

3 mars—3 4 5 12 19 26—avril 2 4

ANNONCE JUDICIAIRE.—Deux Beaux lots sur l'avenue Napoléon, ilet des rues Celiste, Chestnut et Berlin, à l'Enchère Publique, à la Bourse, 311 Rue Baronne, MARDI, le 28 mars 1905.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de John F. Aiken interdit, Dossier No 69,318, Division B, ledit ordre daté et signé le 13 février 1905 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, l'officiai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 28 mars 1905, à midi, la propriété foncière ci-dessous—

Un certain morceau ou portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans la Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Berlin, Chestnut et Celiste, mesurant 64' face à l'avenue Napoléon sur 116' de profondeur entre lignes parallèles et faisant partie des deux lots numéros deux, trois et quatre sur un plan fait par L. H. Pillé, voyer, le 21 mars 1858, déposé pour référence en l'étude de E. Bouny, alors notaire en cette ville.

Conditions — Un tiers en plus comptant, et la balance en un crédit de 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an et le paiement de cela devant être garanti par hypothèque et privilèges de vendeur sur ladite propriété avec toutes les clauses usuelles de sécurité et aussi l'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année présente A. D. de 1905 et devant payer pour l'acte de vente perdevant Andrew Hero, Jr, notaire, un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

W. S. Benedict, avocat. 19 fév —19 26 —mars 5 12 19 26 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à Deux Etages Splendidement Située,

4220 RUE PRYTANEE,

Entre Berlin et Milan (Ilet rue Perrier).

A L'ENCAN, JEUDI 9 MARS 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. En vertu d'un ordre de l'Hon. Wm A. Bell, arbitre en Banqueroute, dans l'affaire de Mme Wm C. Lowe, en banqueroute. No 593, Cour de District des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane ledit ordre adressé à J. L. Onorato, Encanteur, et daté et signé le 30 janvier 1905, je vendrais à l'enchère publique la propriété foncière ci-dessous décrite :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages y appartenant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Milan, Berlin et Perrier, ledit lot étant connu comme lot 9 dans l'ilet 39 9, mesurant 30 pieds de face à la rue Prytanée sur 100 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages, contenant salon, salle à manger, 4 chambres à coucher, bain, cuisine, dépenses, chambre pour malle.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905, payer pour l'acte de vente perdevant Edward Bigster, Esq., notaire public et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur.

A. Ivy G. Kittredge, Esq., Avocat. Bureau, 303 rue Baronne.

5 fév—5 12 19 26—mar 5 8 9

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE

2126 rue Harmonie entre les rues Saratoga et Franklin.

Succession de Mme Celia Sheridan, Veuve de Robert Carter.

No 75,312—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 28 mars 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 17 février 1905, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toledano, Harmonie, Saratoga et Franklin, désigné par le No 11, et mesurant 30 pieds de face à la rue Harmonie sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles ; les améliorations sont désignées par le No 2126 rue Harmonie, et comprennent un cottage simple en bois, barrière en fer sur le devant et contenant environ 4 chambres, hangar, citerne, etc.

Une bonne résidence en un placement payant.

Un tiers en plus comptant, la balance s'il y en a à un crédit de 1 an, la portion de crédit devant être représentée par un billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui même endossé portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée et la police transférée au porteur du billet, et l'acquéreur devant payer au dessus du montant de son enchère les taxes dues et exigibles en 1905 ; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente perdevant E. A. Parsons, notaire, aux frais de l'acquéreur

L. E. Hoover, avocat

25 fév—25 26—mars 5 12 19 26 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une résidence à deux étages bien située et désirable,

Dans un Voisinage Aristocratique,

1315 AVENUE JACKSON,

Entre les rues Celiste et Chestnut.

SUCCESSION DE HENRY J. LECVY.

No 68,713—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, 14 MARS 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encère publique, en vertu d'un ordre daté le 6 février 1905, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, les rues Joséphine, Celiste et Chesnut, et mesurant 60 pieds de face à l'avenue Jackson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, la dite portion de terre commençant à un point sur l'avenue Jackson, 60 pieds de l'encoignure de l'avenue Jackson et de la rue Chesnut et est composée de tout le lot numérotés 4 et une partie des divers lots numérotés 3 et 5 sur un plan fait par Hugh Grant, voyer, daté le 30 mars 1846, et déposé pour référence en l'étude de L. E. Hanney, alors notaire dans la paroisse Jefferson, dans cet Etat. Les améliorations sont désignées par le No 1315 Avenue Jackson, et comprennent une résidence en bois à deux étages et mansarde retirée de la banquette et contenant vestibules, environ 12 chambres, chambres à bain, etc. La maison est en bon état, gentiment installée, mantaux de cheminées dans les chambres principales et est située dans un des voisinages les plus aristocrates que du quatrième district. La maison peut être inspectée avec une carte de l'encanteur tous les jours, de 1 à 4 heures p. m. ; une jolie résidence ou un placement payant.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans, représentée par des billets de l'acquéreur, garantie par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement ; l'acte de vente et hypothèque devant contenir les clauses de non aliénation et confession de jugement, et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité ; les taxes de 1905 devant être payées par l'acquéreur ; un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente perdevant F. J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 fév—11 12 19 26—mars 5 12 14

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year ; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, Dossier No 75,278, dans l'affaire de la succession de John F. G. Evans, ledit ordre daté et signé le 28 février 1905, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, l'officiai en vente à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 30 mars 1905, la propriété ci-après décrite :

1° Un lot de terre avec les bâtisses, dans l'ilet borné par les rues Roussseau, Première, Deuxième et Tchoupitoulas, mesurant 45' 7" de face à la rue Première, sur une profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Rousseau de 125', désignaliée dans rues il forme l'encoignure, les bâtisses sur lequel sont connues comme le No 2408 rue Rousseau et consistant en un cottage simple.

2° Le lot avec les bâtisses dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Première, Deuxième et Division, formant l'encoignure des rues Rousseau et Première, et désigné comme lot A sur un plan par C. Uncas Lewis, annexé et un inventaire en ceci et lequel lot mesurant 101 pieds, 8 pouces de face à la rue Première sur 118 pieds, 8 pouces, 4 lignes de profondeur et façade à la rue Rousseau et entre lignes parallèles, les bâtisses sur lequel sont sont connues comme le No 2405 rue Rousseau et consistant en un cottage résidence élevé.

3° Un lot de terre avec les bâtisses, dans l'ilet borné par les rues Serpart, Rousseau, Philip et Tchoupitoulas, désigné comme lot B, sur un plan par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, annexé à un inventaire en ceci et d'après ledit plan le lot B mesurant 74 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Serpart sur une profondeur entre lignes parallèles de 95 pieds ; les bâtisses sur lequel sont connues comme les Nos 449 à 457 rue Serpart et consistant en une rangée de demeures en briques.

Le tout desquelles propriétés sont plus complètement décrites dans l'inventaire enregistré en ceci, et sur les plans référés, annexés à l'original dudit inventaire perdevant John Watt, notaire, le 13 février 1905, et étant les propriétés premièrement, neuvièmement et septièmement décrites en ceci.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, représentée par des billets de l'acquéreur stipulant de porter 8 0/0 par an d'intérêt, avec toutes les clauses usuelles de sécurités les acquéreurs assumant au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes pour l'année 1905, payant pour les actes de vente perdevant John Watt, notaire, et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

Buck, Walshe & Buck, avocats.

26 fév—26—mars 5 12 19 26 30

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Alicia Matilda Keughey, veuve de Sam. Boyd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 75,255 — Division A — Attendu que la Commercial Trust and Savings Bank a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feue Alicia Matilda Keughey, veuve de Sam. Boyd, décédée testat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—

Merrick & Lewis, Philip Gensler, Jr, avocats. 2 mars—2 6 11

Succession de Felix Coltrare ou Contrare.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75,522—Division A.—Attendu que Santa Palmisano, veuve de Felix Coltrare ou Contrare, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Felix Coltrare ou Contrare, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Theo. Cotesse, avocat. 1er mars—1 5 10

Charbon

Charbon Pittsburg
Charbon Alabama,
Charbon Anthracite,
Coke de Gaz et de Fonderie

W. G. COYLE & CO.,

323 rue Carondelet coin Union

PHONES 311, 892, 16.

Cour Succursale—4716 rue Magazine, coin Valmont.

22 oct—

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL ;

Les Commandes des Familles Sollicitées.
Le Fournisseur de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race. Phone 283 ; à Algier, au Dry Dock, Phone 38.
Bureau en Ville :

Rue Carondelet 315,

PHONE 876.

18 sept—10m—dim, mer ven

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 14 MARS 1905.

Succession de Mary Alphonsine Lhote, femme de Germain Leroy, Jr.

No 75,098 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

Propriété de Valeur dans les Deuxième et Troisième Districts.

Cette jolie et substantiellement construite résidence.

No 929 rue Montégut, encoignure Romparts (Ilet) par les rues Bourgogne et Clouet).

Le cottage double Nos 2436-38, rue Orléans.

(Entre les rues Rocheblave et Tonti).

Le cottage double Nos 2432-34, rue Orléans.

(Entre les rues Rocheblave et Tonti).

AUSSI

Cinq actions de la "Suburban Building and Loan Association" de la Nouvelle-Orléans.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—MARDI, le 14 mars 1905 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 7 février 1905, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville dans l'ilet No 292 borné par les rues Montégut, Romparts, Bourgogne et Clouet, lequel lot est désigné par le No 15 sur un plan de Jos Pilié, daté le 3 décembre 1855 et formant l'encoignure des rues Montégut et Romparts et mesurant 32' de face à la rue Montégut sur 138' 6" de profondeur et façade à la rue Romparts ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 929 rue Montégut

2° Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 310, borné par les rues Orléans, Rocheblave, St. Pierre et Tonti, lequel lot est désigné par les lettres A et C sur un plan de D. E. Seghers et fils, daté le 2 février 1905 et mesurant 29' 9" de face sur chacune des rues Orléans et St. Pierre et 114' 6" 7" de profondeur et façade sur la rue Rocheblave ; ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 2436—38 rue Orléans

3° Un autre certain lot de terre, contigu au ci-dessus, désigné sur le même plan de D. E. Seghers et fils par les lettres B et D, et mesurant 29' 9" de face sur chacune des rues Orléans et St. Pierre sur 114' 6" 7" de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 2432—34 rue Orléans.

4° Cinq actions de la "Suburban Building and Loan Association" de la Nouvelle-Orléans, certificat No 2,000, daté le 20 janvier 1902.

Termes et conditions, à savoir—Pour les actions du stock, comptant et pour les immeubles : une moitié en plus comptant, la balance en un ou à un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisée en paiements égaux, représentés par des billets des acquéreurs portant six pour cent par an d'intérêts à partir du jour de l'acte de vente jusqu'au paiement payable au porteur et garantis par hypothèque et privilège de vendeur ; l'acquéreur devant assumer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police au porteur des billets ; l'acte de vente devant contenir les clauses de non aliénation et vente sans estimation et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente ; l'acquéreur devant assumer le paiement en plus et au dessus du prix de l'adjudication, les taxes de 1905, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication, et de n'avoir droit aux loyers seulement à partir de la date des actes de vente.

Les actes de vente perdevant Chas. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

PETER GALLAGHER, Encanteur.

No 346 rue Commune.

Chas F. Claiborne, avocat.

9 fév—9 12 19 26—mars 5 12 14

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

D. A. McGovern vs Nicholas Brosnte.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 20,248—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 14me jour de mars 1905, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir : Un wagon 24' expresse recouvert à quatre roues, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau, ilet dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions — Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. A. F. W. Sherman, avocat pour le plaignant. 3 mars—3 5 14

ANNONCE JUDICIAIRE

John Alonzo Woodville vs John Masquere.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 14,511—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Louis P. Paquet, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 14me jour de mars 1905, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—Trois lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jena, Long (Indis et St George, désigné par les Nos 4, 5 et 24 mesurant comme suit : lots 4 et 5, chacun, 30 pieds de face à Jéna sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et lot No 24 mesurant 30 pieds de face sur la rue Long par une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles et adjacents aux lots 4 et 5 dans le fond, lot 4 commence à une distance de 90 pieds de l'encoignure des rues Jéna et Long, et lot 24 commence à une distance de 120 pieds de l'encoignure des rues Long et Jéna acquis par John Masquere, le 21 septembre 1897, de la Louisiana Homestead Association, C. O. B 170, Folio 66. Saisi dans l'affaire ci-dessus enregistrée et numérotée. Conditions — Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. John Alonzo Woodville, avocat pour le plaignant.

11 fév—11 19 26—mars 5 12 14

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Bertha Fischer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,558—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Fischer, administrateur de cette succession, n'aurait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Jos. Lautenschlager, avocat.

1 mars—1 5 10

Succession de William Robert Donn

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 75,431 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Arthur Denn, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Walter L. Gleason, avocat.

26 fév—26—mars—2 7

Succession de George F. E. Pfaeffin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70,338—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Anna M. M. Pfaeffin, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. John L. Falls, Sidney F. Gautier, avocats.

26 fév—26—mars 2 7

Succession de Peter Arambide.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 61,917—Division C—Attendu que Adolph Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter Arambide, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat.

1er mars—1 5 10

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

—:o:—

Annonce Judiciaire—Vente en Partage de la Succession de Eugène May—A l'Encan—

SOUS et en vertu d'un jugement et ordre de l'